



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique familiale

Question écrite n° 87882

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport « Politique familiale : d'une stratégie de réparation à une stratégie d'investissement social » publié par Terra Nova. En effet, celui-ci préconise de permettre la scolarisation en petite section, dès la rentrée de septembre (ou plus tard dans l'année scolaire si l'autonomie de l'enfant ne le permet pas), des enfants atteignant leur troisième anniversaire dans l'année scolaire. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87882

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6762

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)